

Syrie : pour la France l'attaque chimique du 21 août a été perpétrée par Damas



C'est ce qu'assurent les services de renseignements français dans une note rendue publique ce lundi. Le document précise que l'attaque chimique a fait "au moins 281" morts

La France accuse la Syrie. [Et Bachar al Assad menace Paris](#) Ce lundi soir, la situation entre les deux pays s'est tendue. Les relations se sont largement aggravées. Ainsi, alors que les discussions continuent sur l'éventualité d'une intervention armée en Syrie, le gouvernement français vient de publier des documents prouvant la responsabilité du régime syrien dans l'attaque chimique du 21 août. En effet, [selon une note des services de renseignements français](#), c'est bien Bachar al Assad qui a perpétré cette attaque. Ce document classé secret - défense a donc été déclassifié et présenté ce lundi par Jean-Marc Ayrault aux présidents de l'Assemblée et du Sénat, à ceux des commissions des Affaires étrangères et de la Défense des deux chambres, ainsi qu'aux présidents des groupes de la majorité et de l'opposition des deux chambres.

Les services de renseignements français détaillent en cinq points les raisons de son accusation envers Damas. L'imagerie française a d'abord montré que les zones touchées étaient tenues par les rebelles et se situaient à la lisière de zones tenues par le régime, a indiqué une source gouvernementale. Par ailleurs, les rebelles n'ont pas les moyens de mener une telle attaque, "*massive et coordonnée*", qui a utilisé des roquettes "*très vraisemblablement de fabrication industrielle*", a précisé cette source. Enfin, le régime a bombardé la zone intensément, après l'attaque, avec une "*volonté d'effacement des traces environnementales*", a ajouté la source gouvernementale. Pour parvenir à ces conclusions, les services du ministère de la Défense - renseignement extérieur et médecins militaires -, ont analysé "47 vidéo tournées le matin de l'attaque", a-t-on précisé. Il s'agit, toujours de source gouvernementale, de vidéos tournées notamment par des médecins de la rébellion, des civils, ou des rebelles syriens.

L'exécutif français a décidé de rendre public un grand nombre d'informations émanant des services de renseignement "afin de montrer à l'opinion française que nous disposons d'informations de sources nationales sur le programme chimique syrien et sur de précédentes attaques chimiques dont le régime est responsable et que nous avons su authentifier", a-t-on souligné de même source. La note affirme ainsi que le régime de Damas a procédé à "au moins trois chimiques depuis avril", citant celle de la mi-avril, à Jobar, et celle du 29 avril à Saraqeb. Mais, contrairement à ces précédentes attaques, qui utilisaient de "petites charges chimiques", et avaient un "objectif de terreur", l'attaque du 21 août était "massive", avec un "objectif tactique, de reconquête du terrain", a-t-on souligné. La note de synthèse précise enfin que l'attaque chimique a fait "au moins 281" morts, notamment parmi la population civile.

Cette note de neuf pages a été rédigée par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et par la Direction du renseignement militaire (DRM).